

# Le cheminot syndicaliste de la région de Paris Nord



**En avant les revendications !**

Bulletin  
juin 2009

## **Non au déni de démocratie**

### **2000 SIGNATAIRES SUR LA REGION DE PARIS NORD !**

Depuis le lancement de la pétition « pour le respect de la démocratie », afin que le vote des 22,81% des cheminots de la région de Paris Nord, ayant porté leurs voix sur Force Ouvrière soit respecté, ce sont plusieurs centaines d'agents, de tous grades et de toutes filières, qui ont déjà apposé leur signature. A l'heure où nous écrivons ces lignes la barre des 2000 est franchie, et on n'en restera pas là !

Chacun de ces signataires, au-delà de son appartenance syndicale, de son collègue, a bien conscience que ce qui se joue en ce moment, ce n'est pas un problème propre à Force Ouvrière, mais bien un problème de démocratie.

Petit rappel : suite aux résultats des élections professionnelles du 26 mars 2009, les directions des organisations syndicales CGT/CFDT/UNSA/SUD ont décidé arbitrairement d'interdire à Force Ouvrière d'assumer des responsabilités au sein du CE de Paris Nord, proportionnellement à ses résultats électoraux, comme ce devrait être la règle en démocratie.

Toute personne éprise de démocratie et de liberté peut comprendre que derrière l'attaque contre FO, c'est une attaque contre le syndicalisme en général et chacun est en droit de se poser la question : Pourquoi, et à qui cela profite t'il ?

Bon nombre de cheminots de la région de Paris Nord, y compris des adhérents et des militants des syndicats CGT, CFDT UNSA et SUD l'ont compris, signant en masse la pétition lancée par Force Ouvrière pour le respect de la démocratie.

Ils ont raison car dans la situation actuelle du pays et de l'Entreprise, qu'ont à gagner les cheminots de vouloir faire taire une ou plusieurs organisations syndicales ?

L'inspection du travail, elle aussi, s'est prononcée par un courrier adressé au directeur de région pour que FO puisse être représentée à sa juste place dans les instances du comité d'établissement (vous trouverez copie de la lettre dans ce bulletin). Dans un souci d'apaisement et parce que nous ne demandons que le dû des 23% des cheminots qui ont voté FO, nous avons écrit aux différentes OS qui nous ont écarté des postes à responsabilités du CE de Paris Nord

Alors que les dangers se précisent sur notre statut et l'entreprise de service public qu'est la SNCF, l'heure n'est-elle pas à la réalisation de l'unité sur les revendications vitales plutôt que de faire le jeu des fossoyeurs de la République ?

Les cheminots, qui par leur signature, ont apporté leur soutien à cette pétition exigent que la démocratie soit respectée et que l'organisation FO puisse assumer les responsabilités au CE de Paris Nord à hauteur de sa représentativité obtenue lors des élections de mars 2009.

**SIGNEZ ! FAITES SIGNER LA PETITION !  
EXIGEONS LE RESPECT DE LA DEMOCRATIE !**

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ [urfopn@wanadoo.fr](mailto:urfopn@wanadoo.fr)

☎ 01 55 31 51 60

☎ 01 55 31 54 91

🌐 [www.focheminotsparisnord.com](http://www.focheminotsparisnord.com)

☎ ou 215 160

☎ ou 215 491



# Respect de la démocratie!

Nous l'avons dit nous irons jusqu'au bout afin que la démocratie soit respecté!  
La démocratie est une affaire trop sérieuse pour faire les choses à moitié, c'est pourquoi nous avons engagé une bataille totale.  
Ce Combat on ne peut plus juste, prend plusieurs aspects:

- Nous informons les cheminots et nous leur demandons de prendre position c'est le sens des milliers de signatures recueillis sur la région de Paris Nord.
- Nous avons aussi porté l'affaire devant la justice! Cela à plusieurs niveaux, avec l'aide juridique de notre confédération, de notre fédération de l'Union Départementale de Paris.
- Certains de nos camarades ont saisi la HALDE!
- Nous avons attiré l'attention de l'inspection du travail.

## **Celui-ci fort justement demande le respect des textes en vigueur.**

Il demande donc tout naturellement au président du CE de faire respecter la VRAI représentativité de FO au CE de Paris Nord!

Parce que nous voulons la démocratie et rien de plus nous nous sommes adressés aux 4 organisations syndicales qui bafouent la liberté. Vous trouverez le courrier que nous leur avons adressé, il est grand temps qu'ils entendent raison...

Par ailleurs nous vous livrons l'attitude courageuse de syndicat SUD de Lorraine qui à la différence de SUD Paris Nord a retiré sa signature de l'accord de la bande des 4...

## **A moins que leurs intérêts particuliers ne priment sur la défense des revendications!**

Il serait de bon ton que ceux qui se disent Solidaire Démocratique et Unitaire sur la région de Paris Nord en fasse de même!

Le courage de SUD Lorraine est il possible à Paris Nord?



Syndicat des Travailleurs du Rail  
Solidaires – Unitaires – Démocratiques  
de la région de Metz-Nancy  
17, chemin des Bains 57100 Thionville  
Tel. P.T. 03 82 56 55 86 - 08 77 54 39 08  
Tel. SNCF : 774568 - Fax. SNCF : 774047  
Fax. P.T. 03 82 59 40 47  
e-mail [SUDRAIL.METZNANCY@wanadoo.fr](mailto:SUDRAIL.METZNANCY@wanadoo.fr)  
[www.sudrailmetznancy.org](http://www.sudrailmetznancy.org)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Aux responsables des  
Organisations syndicales  
CGT  
UNSA  
CFTC  
De la région SNCF de  
Metz-Nancy

Thionville le 23 avril 2009

Messieurs les secrétaires,

Je vous informe par la présente que le syndicat des Travailleurs du Rail Solidaires-Unitaires-Démocratiques de la région de Metz Nancy dénonce l'accord de mise en place et de fonctionnement du CER de Metz Nancy pour la mandature 2009/2011 en date du 17 avril 2009 et en retire sa signature. Cette décision a été prise après consultation de nos sections.

Le premier motif est le déni de démocratie fait au vote des cheminots et cheminotes de la région. Le seuil de 20% pour avoir le droit d'exister dans ce CER quant on n'est pas représentatif nationalement est une insulte à l'expression des électeurs.

Nous n'acceptons pas qu'une organisation syndicale soit écartée du fonctionnement du CER que ce soit en gestion, dans les commissions et sous commissions obligatoires ou facultatives. La loi sur la représentativité est déjà assez restrictive et sélective pour ne pas créer des législations supérieures dans nos instances. Les syndicalistes ne peuvent pas utiliser des moyens détournés pour essayer de faire disparaître les O.S qui les gênent.

Le second motif est le non respect du préambule de l'accord concerné par cette dénonciation.

La transparence, la clarté et la loyauté ont plus qu'été bafouées entre le 17 et le 21 avril.

Rédaction par la seule CGT d'un règlement intérieur remis sur table lors du CER de mise en place du 21 avril.

Présentation des comptes en excédent remis sur table à 09 h lors de la même séance et réception à 18 h le soir même d'un document présentant un déficit. (différence de 370 000 euros)

Rédaction d'un nouveau projet de règlement intérieur par la seule CGT et envoi à 16h26 la veille d'une réunion programmée à 10 H. Il est vrai qu'à SUD, nous ne comptons pas notre temps et nous reînissions souvent de nuit.

Notre signature à un nouveau projet d'accord reste suspendue à une prise en compte de ces premiers motifs.

Pour le syndicat SUD RAIL  
Daniel Tomaselli

Copie : SNCF, Inspection du travail

Document remis en main propre le 24 avril 2009





## **Abrogation de la loi d'aout 2008 !**

**Déjà 2000 cheminots de Paris Nord, de toutes tendances syndicales, de tous collègues, en signant la pétition disent aux directions syndicales de la CGT/CFDT/SUD/UNSA:**

**« Non au déni de démocratie ! »**

**« FO est représentatif ! »**

La démocratie exige que FO puisse assumer ses responsabilités à la hauteur de son résultat aux élections de mars 2009.

**Non à l'apartheid syndical !**

**Signez massivement la pétition!**